

La société [CARRELAGES BOUTAL](http://www.carrelages-boutal.fr) / T : 04.94.70.62.12 (siège à Salernes), spécialisée dans le carrelage, a été reprise. En effet, elle avait été placée en redressement judiciaire en 2011. La société est reprise par Monsieur Kergoat, président de la Chambre syndicale du carreau céramique de France, vice-président de la Confédération de syndicats de l'ensemble des branches de l'industrie céramique. Il est également patron de 6 sociétés spécialisées dans la fabrication, l'importation et la commercialisation de céramiques. 600.000 € seront investis dans la société et 9 emplois seront maintenus. [www.carrelages-boutal.fr](http://www.carrelages-boutal.fr)